

Sainghin en Mélantois

OCTOBRE 2021

#45

FLASH
INFO



VIE MUNICIPALE

CREATION D'UN CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

VOUS SOUHAITEZ
VÉGÉTALISER OU FLEURIR
VOTRE FAÇADE ?

INFOS PRATIQUES

COLLECTE DE VOS
ENCOMBRANTS ...
CA CHANGE !

sommaire

SOMMAIRE

sommaire

→ Informations municipales

Conseil municipal des jeunes	3
Culture	4
Affaires sociales et seniors	5
Mandarine, mutuelle communale attractive	5
Relations entreprises et protocole	6
Communication	7
Sécurité et circulation	8
Travaux	10
La pâture rue du Grand Sainghin ?	11
Zone de décharge nettoyée au bas Sainghin	12
Des entreprises qui se mobilisent pour la planète	13
Végétalisation de votre façade	14
Conférence de Marc Delrue	15

→ Vie Périscolaire

Accueil de loisirs	16
Club ados	17
Récréanim	17
Une nouvelle équipe d'animateurs	17

→ Vie des écoles

Ecole Antoine de Saint-Exupéry	18
Ecole Saint-Joseph	19
APEL	20

→ En bref ...

Préserver l'eau et l'énergie : on s'y met ?	21
Alors on danse ?	21
Déchèteries	22
Vols à la fausse qualité	22
Des élections au complexe sportif	22
La Poste	22
Collecte des encombrants	23
Permanence administrative	23
Rappel civisme	23

→ Calendrier des fêtes

24



Directeur de publication : Jacques Ducrocq
 Rédaction : Service Communication
 Conception graphique et photo de couverture : Caroline Popellier
 Crédits photos : Freepik
 Impression : DB Print à Halluin
 Imprimé sur papier certifié PEFC

SOMMAIRE

sommaire



JEUNESSE ET AFFAIRES PÉRISCOLAIRES
 Dorothée Comyn - Conseillère
 Virginie Boulangé - Conseillère



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La municipalité est heureuse de vous annoncer la création d'un conseil municipal des jeunes sur la commune.

Les conseillères déléguées Dorothée Comyn et Virginie Boulangé, porteuses du projet, en seront les coordinatrices.

Ce projet a été construit en collaboration avec les deux écoles. Des réunions ont été organisées entre les différentes parties afin de préparer et d'assurer la mise en place de ce CMJ. Le CMJ représente l'ensemble des enfants et jeunes de Sainghin en Mélançois, c'est un lieu d'échanges, d'écoute et de partage.

Le CMJ participe à la vie de la commune, bâtit des projets et les réalise.

Les objectifs recherchés sont :

- ▶ Initier et sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne.
- ▶ Leur permettre de s'engager et de participer activement à la vie de leur commune
- ▶ Leur offrir la possibilité d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens,
- ▶ Les aider à concevoir des projets dont ils maîtrisent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation,
- ▶ Permettre aux jeunes conseillers d'exercer ses droits mais aussi de lui faire prendre conscience de ses responsabilités et de ses devoirs.

C'EST QUOI ?

Le Conseil municipal des jeunes a pour mission d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité. Il a pour mission complémentaire de les traduire en projets au bénéfice de tous. Ces idées et projets sont ensuite présentés au maire de la commune afin qu'ils soient inscrits au programme de la ville.



MODALITÉS D'ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

- ➔ **LES ELECTEURS** : Sont inscrits sur les listes électorales, les jeunes de CE2, CM1 et CM2, **scolarisés** à Sainghin en Mélançois au sein de l'école Saint Exupéry et de l'école Saint-Joseph
- ➔ **SONT ELIGIBLES** : Les jeunes de CM1 ou de CM2 **habitant et scolarisés** à Sainghin en Mélançois.
- ➔ **DUREE DU MANDAT** : Les jeunes de CM1 et de CM2 sont élus pour **2 ans**. Les CM2 seront donc toujours élus pendant leur année de 6^{ème}.
- ➔ **SIÈGES A POURVOIR** : 18 sièges sont à pourvoir répartis comme suit :
 - 5 CM1 et 5 CM2 de l'école Saint-Joseph,
 - 4 CM1 et 4 CM2 de l'école Saint-Exupéry
- ➔ **QUELQUES DATES** :
Mardi 12 octobre 2021 : Présentation du projet au sein de l'école Saint-Joseph
Jeudi 14 octobre 2021 : Présentation du projet au sein de l'école Saint-Exupéry
Vendredi 12 novembre 2021 : Clôture des dépôts de candidatures
Du 6 au 9 décembre 2021 : Campagne électorale
Le 7 décembre 2021 : Présentation des candidats
Le 10 décembre 2021 : Elections
Début janvier 2022 : Installation du conseil et début du mandat
- ➔ **CONTACT** :
 Virginie Boulangé, conseillère déléguée à la jeunesse et aux affaires extrascolaires
virginieboulange@sainghin-en-melantois.fr

CULTURE
Thérèse Lafages - Première Adjointe



Le 21 juin dernier, jour de la Fête de la Musique, nous avons eu le grand plaisir de nous retrouver dans l'église, autour de la Chorale de l'Amitié, d'Anthony Glise et de son violon, et de Clémentine Renault qui nous a enchantés avec son PAN. Plaisir d'écouter de la belle musique et de chanter ensemble après tous ces mois difficiles.

Les activités culturelles et festives reprennent peu à peu. Quand vous lirez ces lignes, j'espère que vous aurez pu assister au spectacle, proposé par le colisée de Roubaix, dans le cadre des "Belles Sorties" de Lille Métropole : La Valse d'Icare

Le comité consultatif Culture travaille actuellement sur le prochain festival



« 1000 notes en Mélantois » qui aura lieu dans l'église Saint-Nicolas, les 3, 4 et 5 décembre 2021.

Le 16 janvier à 16h, les petits sainghinois sont invités dans la Salle des Fêtes pour un spectacle suivi d'un goûter.

A la mi-mars, nous découvrirons un spectacle d'improvisation proposé par la compagnie "Pied de nez". Spectacle que nous avons dû annuler 2 années de suite...

Si les conditions le permettent, nous prévoyons une Fête du Village début juillet 2022.

L'année prochaine verra aussi à Sainghin, le venue d'un spectacle joué par « La Rose des Vents de Villeneuve d'Ascq, et notre église accueillera le festival de guitare de Lille au printemps 2022 (annulé aussi en 2021).

L'équipe Culture espère vous voir nombreux lors de ces manifestations.

Et pour faire taire les mauvaises langues qui trouvent qu'il ne se passe jamais rien à Sainghin, notre commission culture est ouverte à tous et toutes et toutes les bonnes idées sont les bienvenues.



CARTE C'ART

Pour les possesseurs de cette carte « Pass Culture », la date

d'utilisation est prolongée de 24 mois à compter de la première utilisation. Pour les sainghinois qui ne l'ont pas encore, venez à la mairie avant le 31 décembre 2021 pour vous procurez cette carte valable un an sous deux formes au choix :

- ▶ La carte SOLO pour profiter seul des 14 musées de la Métropole au prix de 28 € (au lieu de 40 €).
- ▶ La carte DUO pour inviter une personne à chaque visite au prix de 42 € (au lieu de 60 €).

Avec cette carte, vous pourrez contempler les expositions permanentes et temporaires et obtenir des avantages pour Le Louvre LENS. Ci-dessous la liste des musées concernés : Villa CAVROIS (Croix), Musée de la bataille de Fromelles, Le palais des Beaux-Arts (Lille), Hospice comtesse (Lille), Lille 3000 – Gare saint sauveur (Lille), Piscine de Roubaix, La Manufacture (Roubaix), La Condition Publique (Roubaix), MUBA Eugène LEROY (TOURCOING), FRESNOY (Tourcoing), Institut du monde arabe (Tourcoing), L.A.M (Villeneuve d'Ascq), Forum des sciences et planétarium (Villeneuve d'Ascq).

AFFAIRES SOCIALES ET SENIORS
Colette Berlak - Adjointe
Laurence Derisquebourg - Conseillère



LA COMMUNE DE SAINGHIN S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT



Nous venons de signer une convention de lutte contre l'isolement avec le conseil départemental

du Nord et la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) dans le but de mettre en place des actions culturelles et intergénérationnelles pour le bien-être des personnes isolées.

BANQUE ALIMENTAIRE

La prochaine collecte aura lieu le dernier week-end de novembre. Vous pourrez déposer vos dons la semaine précédente et le samedi matin à l'accueil de la mairie. Si vous faites des courses au Carrefour express, sachez que le magasin assurera le samedi toute la journée et le dimanche matin la collecte. Vous pouvez également faire un don par chèque à l'ordre de la Banque Alimentaire. Nous comptons sur votre générosité. Vous voulez nous aider ? Inscrivez-vous en mairie au 03 20 61 90 30. Merci !

UFCV
VIVEZ PLEINEMENT VOTRE RETRAITE
VEZ DÉCOUVRIR NOS ATELIERS SENIORS
Pour s'informer sur les différents ateliers et leur date, contactez : adelin.delforge@ufcv.fr



Mandarine : Une mutuelle communale attractive pour tous les Sainghinois

Dans une démarche solidaire, la Mairie de Sainghin en Mélantois se mobilise pour améliorer l'accès aux soins de ses administrés en leur faisant bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée, à moindre coût et accessible à tous.

Proposé en partenariat avec l'Association à but non lucratif, **Mandarine**, ce service est principalement destiné aux retraités, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants et étudiants. Et ce, sans limite d'âge, questionnaire santé ou minimum de revenus.

En France, plus de quatre millions de personnes ne possèdent pas de mutuelle santé. Car seuls les salariés sont concernés par la complémentaire santé obligatoire et la mesure exclut de ce nouveau droit une part importante de la population. Face à ce constat et dans le but de répondre aux carences de la loi devant cette situation inégalitaire, Jacques Ducrocq, Maire de Sainghin en Mélantois, a décidé de mettre en place cette proposition de complémentaire santé communale pour ceux qui en ont besoin.

Comment cela fonctionne-t-il ?
L'Association Mandarine négocie des tarifs de groupe pour proposer à ses adhérents des solutions santé au meilleur prix. Plusieurs prestataires ont été mis en concurrence selon un cahier des charges établi au profit des adhérents.

Pour se renseigner :
Mr Deday, correspondant Mandarine sur votre commune est à votre entière disposition pour vous renseigner. (Rendez-vous à domicile possible).

L'étude de votre dossier, qui nécessite de vous munir de votre contrat actuel, vous permettra de découvrir les avantages liés à la mutualisation.

Afin de répondre au mieux à vos interrogations :
Mandarine au 03.21.11.68.02 est également à votre entière disposition.

Agence située au 87 rue de Calais 62.500 Saint-Omer.



RELATIONS ENTREPRISES ET PROTOCOLE
Marie-José Tournon - Adjointe



CÉRÉMONIE DU 18 JUIN EN PETIT COMITÉ



La commémoration du 81^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle qui marqua le début de la résistance française s'est déroulée devant un public restreint (restrictions Covid).



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration se déroulera à 11h au monument avec la participation de la quintette des Flandres, suivi de la cérémonie des médailles du travail et des prix des maisons fleuries à la salle des fêtes.

INFORMATION POUR LES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS



L'URSSAF peut aider, au cas par cas, les entreprises pour un échelonnement de leurs cotisations.

Pour contacter directement l'URSSAF, les travailleurs indépendants doivent se rendre sur leur espace cotisant en ligne urssaf.fr

Les infos complètes sont sur le site secu-independants.fr : Aide aux Cotisants En Difficulté (ACED) (secu-independants.fr)

LES SOCIÉTÉS DU CRT RECRUTENT

Vous pouvez consulter les annonces en allant sur le site : <https://www.crtlesquin.fr/recrutement/>



COMMUNICATION
Xavier Wyts - Adjoint



EVOLUTION DE LA COMMUNICATION

Réflexion et réorganisation du service pôle communication. Peu à peu, l'articulation d'une communication plus attractive se profile.

Ainsi les travaux pour un nouveau site internet vont démarrer durant cet automne pour une livraison courant 1^{er} trimestre 2022.
D'autre part, une lettre d'information communale va démarrer courant février. Publiée numériquement sur ILLIWAP et le site internet, elle sera également disponible sur papier en mairie pour les personnes non dotées d'outils informatiques et numériques. Des brèves d'informations municipales, du monde associatif, des écoles, d'informations pratiques, seront notamment au cœur de cette lettre d'information diffusée trimestriellement.

Avec une information plus fluide et régulière, dotée de courts articles, elle remplacera les « Flash info » de septembre et mai.
Seul le « Contact » de janvier sous format papier (avec le « Flash asso ») est appelé à rester, comme un bilan annuel d'informations importantes sur l'année écoulée sur le plan municipal, associatif et écoles.
En somme, une information plus régulière avec l'essentiel de l'actualité.



En tapant le QRCode ci-dessus dans votre application ILLIWAP
Ou
En composant le code émetteur dans l'application ILLIWAP

@59262-1



COMMENT RECEVOIR DES INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE COMMUNE DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE ?



Utilisez l'application

- 1 ► Téléchargez l'application ILLIWAP depuis votre GOOGLE PLAY (Android), ou votre APPLE STORE (IOS). Entrez « ILLIWAP » dans la base de recherche. Une fois l'application trouvée, cliquez sur le bouton « Installer » pour télécharger l'application sur votre smartphone. **Tout est gratuit et sans publicité.**
- 2 ► Recherchez votre commune. En tapant son nom dans la base de recherche ou en scannant son QR code via le scanner situé en haut à droite de votre application.
- 3 ► Cliquez l'actualité de « Mairie SAINGHIN EN MELANTOIS », en cliquant sur le bouton « suivre »
- 4 ► Recevez ainsi les notifications directement sur votre smartphone.

Tous les messages reçus seront disponibles dans le fil de l'actualité pendant 30 jours.



SÉCURITÉ ET CIRCULATION
Robert Lemahieu - Conseiller



AÉROPORT DE LILLE, PROJET DE MODERNISATION

Le Conseil municipal de Sainghin réuni en séance le mardi 21 septembre 2021, a été consulté sur le permis de construire déposé pour l'aéroport Lille-Lesquin.
La commune a émis un avis favorable pour la modernisation de l'aéroport et de son aérogare, sans augmentation de la capacité des voyageurs ni du

nombre des vols notamment de nuit et sans croissance des nuisances sonores et environnementales.
En cas de gênes importantes occasionnées par le bruit ou par la modification des trajectoires des avions, il vous est possible de le signaler en vue de corriger ou de sanctionner

les survols irréguliers, à l'adresse suivante :
environnement@lille.aeroport.fr ou
sivom-sudlille@laposte.net
Eventuellement au N° 08 00 59 10 59



LE STATIONNEMENT DES VEHICULES DANS LA COMMUNE

Aucun automobiliste n'a le droit de stationner son véhicule devant son garage. Cette interdiction est aussi bien valable pour les tiers que pour vous-même. La loi a décidé que l'espace devant un garage est un domaine public.
(Article R417-10 du Code de la route)
Le stationnement gênant est sanctionné par une contravention de 2^{ème} classe. L'amende forfaitaire sera de 35€ et l'amende majorée de 75€.

Le stationnement très gênant est plus sévèrement puni. L'infraction sanctionne un stationnement interdit comme sur un trottoir, sur un passage pour piétons ou sur pistes cyclables. L'automobiliste sera sanctionné par une contravention de 4^{ème} classe. Le montant de l'amende forfaitaire sera de 135€ et de 375€ en cas de majoration. Le véhicule peut être immobilisé et mis à la fourrière.



Stationnement gênant



Stationnement très gênant

LOTISSEMENT NACARAT, DE NOUVEAUX PASSAGES PROTÉGÉS

Pour améliorer la sécurité des piétons et des Personnes à Mobilité Réduite, la municipalité a procédé à la réalisation de cinq marquages au sol exécutés par une entreprise spécialisée, sur les conseils des services techniques de la commune.

Nous comptons sur le bon comportement des automobilistes pour respecter la priorité des piétons et les emplacements tracés sur le sol.

EXTENSION DES ZONES 30 KM/H SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

La limitation de la vitesse à 30 Km/h a montré de nombreux avantages :

- ▶ A 50 Km/h un véhicule nécessite 28 m pour s'arrêter en cas d'urgence, à 30 Km/h il mettra la moitié de distance, soit 14 m.



- ▶ En cas d'accident à 50 Km/h, le risque mortel lors d'une collision avec un piéton est de 80%, à 30 Km/h le risque de décès passe à 10%.
- ▶ La perte de temps est de 17 secondes pour la traversée du village à la vitesse de 30Km/h au lieu de 50 Km/h.
- ▶ La réduction du niveau sonore est importante pour une vitesse des véhicules à 30 Km/h au lieu de 50 Km/h.

Conseil Municipal lors de sa réunion du 17 juin 2021, a décidé d'étendre la limitation de la vitesse maximale à 30 Km/h dans toutes les rues de la commune situées à l'intérieur des panneaux d'entrée de l'agglomération.

Cette limitation sera effective dès la mise en place prochaine des panneaux de signalisation et du marquage au sol des ellipses indiquant le 30 Km/h.

TRAVAUX ET VIE ASSOCIATIVE
Jean-Pierre Gorrillot - Adjoint



Les travaux subventionnés par différents organismes

Les travaux réalisés :

► Rénovation de deux classes de l'école maternelle



Autofinancement minimal (50 %)	13 706.05 €
Subvention maximale du Département du Nord (50 %)	13 706.05 €
TOTAL	27 412.10 €

► Rénovation de la mairie (3ème phase) - bureaux



Autofinancement	111 485.40 €
Subvention notifiée (Etat : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)	86 362.50 €
Subvention sollicitée au Conseil Départemental du Nord (30 %)	84 791.97 €
TOTAL	282 639.87 €



Les futurs travaux :

► Rénovation Complexe Sportif et ouverture au public d'un terrain de sport



Autofinancement	66 300,00 €
MEL-Fonds de concours Sports (maximum 40 % sur coût HT)	44 200,00 €
TOTAL	110 500,00 €

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE
Jean-François Ochin - Adjoint
Florence Osselin - Conseillère



QUEL AVENIR POUR LA PÂTURE RUE DU GRAND SAINGHIN ?

La commune s'est engagée dans le processus d'acquisition auprès de la société NACARAT, des terres agricoles situées le long de la nouvelle voie qui relie le lotissement Nacarat au quartier du Grand Sainghin.

Avec cette acquisition, qui viendra compléter l'espace naturel du Jardin de Maraude, et ainsi consolider la trame verte autour de Sainghin, la commune entend également soutenir un projet original porté par les Frères Côtes : celui de créer une micro ferme d'1,5 ha de production maraîchère, selon les principes de l'agroforesterie et de la permaculture.

Les Frères Côtes ont des passions complémentaires : Pierre est maraîcher, il vient d'obtenir son diplôme d'ingénieur agronome à la suite de 3 ans d'alternance dans une micro-ferme biologique. Clément est cuisinier. Titulaire d'un BTS « Arts Culinaires », il travaille depuis 3 ans comme Chef de partie dans un restaurant gastronomique.

Dès le printemps 2022, la ferme proposera sous le statut d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) des paniers de fruits et légumes hebdomadaires bio.



Par la suite, ils souhaitent monter une épicerie avec des produits transformés de leurs récoltes et ouvrir un restaurant « bistro-responsable ».

Ils vous invitent à venir les rencontrer sur leur parcelle au **Haras de Barry**, lors de la « **Fête de la Courge** » qu'ils organisent le **6 novembre** prochain.



Si vous souhaitez plus d'informations sur leur projet et l'événement à venir, vous pouvez les suivre sur Facebook ou Instagram : *La Ferme des Frères Côtes.*

“ ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE
 Jean-François Ochin - Adjoint
 Florence Osselin - Conseillère



Une zone de décharge nettoyée au bas Sainghin, avec l'aide de la MEL

Cela faisait de nombreuses années que des gravats étaient régulièrement déversés sur une parcelle située le long du chemin qui mène à l'étang de pêche.

Nous avons procédé au mois de Juin à leur évacuation, avec l'aide de la MEL, qui a mis à disposition et pris en charge le transport de 20 bennes de 10 m³.

Il restera à clôturer le site après avoir étalé les terres encore présentes, pour permettre à la végétation de reprendre ses droits et éviter de nouveaux dépôts.

Cette action contribue à valoriser ce chemin très emprunté par les randonneurs et les cyclotouristes. Par ailleurs, nous concentrons nos efforts d'ici la fin de l'année, pour résorber de manière durable (nous l'espérons !), les nombreux et importants dépôts sauvages au Chemin des loups, chemin qui traverse l'A 23 pour rejoindre Lesquin.



Des entreprises qui se mobilisent pour la planète

Le samedi 18 septembre, se déroulait la journée mondiale du nettoyage de notre planète.

Cette année encore, des entreprises ont pris part à l'évènement et contribué à la propreté de notre commune.

Des salariés de la société **Ciel & Terre** installée à la Haute Borne, qui ont traqué tous les déchets dans plusieurs voies proches de leur lieu de travail.

Et une grosse équipe de volontaires de la société **SMA** de Marcq en Baroeul, qui a parcouru les allées du bois de la Noyelle et ses environs.



Un grand merci à ces bénévoles qui ont pris un peu de leur temps pour une action qui prend année après année, plus d'ampleur, et qui est essentielle pour la préservation de notre planète.



Pour notre part, nous vous donnons rendez-vous pour une mobilisation citoyenne au printemps avec l'opération portée par la Région « Les hauts de France propres ». <https://www.ciel-et-terre.net/>



ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

Jean-François Ochin - Adjoint
Florence Osselin - Conseillère

Composteur



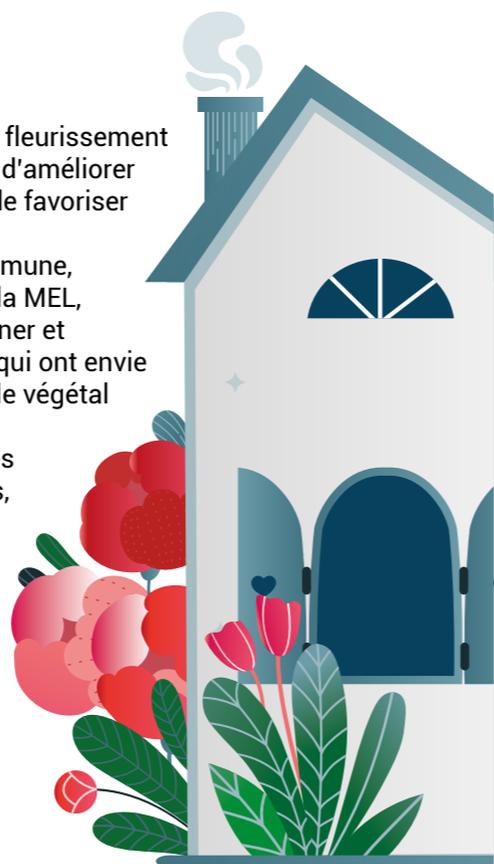
La commune est engagée dans la réduction des déchets et souhaite continuer à encourager chacun à composter ses biodéchets. Dans le prolongement des 30 familles qui ont déjà reçu un composteur en ce début d'année, la

MEL (qui a la compétence sur la gestion des déchets ménagers), devrait proposer prochainement un plan de mise à disposition de composteurs individuels. Toutes les personnes souhaitant se voir attribuer un composteur individuel sont appelées à se faire connaître en mairie.
(par mail : contact@sainghin-en-melantois.fr)
<http://www.groupe-sma.fr/>

VOUS SOUHAITEZ VÉGÉTALISER OU FLEURIR VOTRE FAÇADE ? LA COMMUNE PEUT VOUS Y AIDER.

La végétalisation et le fleurissement de façade permettent d'améliorer notre cadre de vie et de favoriser la biodiversité. C'est pourquoi la commune, en concertation avec la MEL, a souhaité accompagner et aider les Sainghinois qui ont envie d'égayer leur façade de végétal

Si vous êtes intéressés et pour plus de détails, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie. Nous ferons alors étudier la faisabilité technique de cette intervention par les services de la MEL.



CONFÉRENCE SUR LE THÈME : "Au jardin tous les déchets deviennent ressources"

C'est dans le cadre du « Défi Familles Zéro Déchets » porté par la commune, qu'une conférence animée par Marc Delrue s'est tenue le 28 septembre dernier.

Jardinier du musée de Plein air de Villeneuve-d'Ascq après avoir été chef jardinier du parc Mosaïc, Marc Delrue est l'auteur d'un guide pratique du jardinage dans le Nord-Pas-de-Calais, et répond chaque semaine sur France Bleu aux questions jardin des auditeurs.

Cette conférence qui a réuni plus d'une cinquantaine de participants a permis de sensibiliser l'auditoire à la richesse que constituent tous les déchets végétaux d'un jardin (herbes de tonte, feuilles mortes, taille de haie et branchages) et donc à l'intérêt de les conserver (en paillage, abris, etc, ...)

Marc Delrue a également expliqué le rôle essentiel joué par tous les micro-organismes et le monde vivant dans le sol, de la bactérie au lombric en passant par les champignons. Toute une chaîne alimentaire dépendant les uns des autres, qui assure la fixation de l'azote, la décomposition de la matière organique, le recyclage des nutriments et le maintien structural



de la terre, un monde assez méconnu mais tellement essentiel pour la planète.

La conférence s'est déroulée en présence du Maire et de quelques élus de la commune ainsi que d'élus des communes voisines et a réuni de nombreux jardiniers et familles Zéro Déchets sainghinoises mais aussi des habitants venant de 13 communes de toute la métropole.

Plusieurs associations étaient également présentes :

- Les Chemins du Zéro Déchet partenaire du Défi dans la commune,
- l'APC (association pour la citoyenneté de Villeneuve d'Ascq)

Zéro Déchet oblige, le moment de convivialité autour d'une bonne soupe a permis de prolonger les échanges.





JEUNESSE ET AFFAIRES PÉRISCOLAIRES
Dorothee Comyn - Conseillère
Virginie Boulangé - Conseillère



Accueil de loisirs :

Cet été, les enfants ont rythmé leur journée sous le son des comédies musicales en juillet et la découverte des arts de la scène en Août. Ce dernier a ouvert ces portes du 7 juillet au 27 Août 2021. En juillet des sorties ont pu être organisées à So jump, Chlorophil, ou encore Virtual room ! Des équipes dynamiques et motivées ont préparé des activités diversifiées et de qualité. **Nouveauté :** en juillet, l'ouverture d'un pôle ados a été mis en place. Ce dernier, réservé aux jeunes à partir du CM2, a rencontré un franc succès !!!

La spécificité : un fonctionnement adapté avec des horaires spécifiques. Il est ouvert tous les jours de 14h à 19h avec une veillée proposée par semaine jusqu'à 21h. Suite à ce succès le pôle ados sera ouvert à chaque vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël et du mois d'Août.

Afin de préparer déjà l'année 2022, veuillez trouver les dates des vacances scolaires ainsi que les dates d'inscription via le site berger levraut : Accueil | e-portail (berger-levraut.fr)

- **Vacances d'hiver :** du 5 au 18 Février 2022 : inscription du 6 au 20 janvier 2022
- **Vacances de printemps :** du 11 au 22 avril 2022 : inscription du 11 au 24 Mars 2022
- **Vacances d'été :** du 11 juillet au 20 Août 2022 : inscription du 20 mai au 6 juin 2022

Pour tout renseignements :

Delphine Bassement

03 20 71 66 93 -
06 44 37 88 75
d.bassement@kaleide-npdc.fr



CLUB ADOS



Le club ados a repris ses droits au sein du centre de vie périscolaire. Il a réouvert ses portes depuis fin août.

Pour qui ?

Pour tous les jeunes à partir du CM2

Quand ?

Mardi-Vendredi : 16h30-19h

Mercredi : 16h30-18h30

Samedi : 14h-19h

Où ?

Mardi-Vendredi -Samedi : Au centre de vie Périscolaire

Mercredi : plateau multisport-complexe sportif

Renseignements :

Valérie

v.proum@kaleide-npdc.fr
06.44.37.88.75 /03.20.71.66.93



Nous souhaitons la bienvenue à Valérie, adjointe dédiée au club ados qui a pris ses fonctions depuis septembre au sein de la commune. Elle

est en charge du développement et de l'animation du club ados en partenariat avec la coordinatrice jeunesse.

RÉCRÉANIM «Les mondes fantastiques»

Depuis la rentrée, nous avons le plaisir d'accueillir 57 enfants au sein des mercredis récréatifs : 26 maternels et 31 primaires.

L'équipe pédagogique, constituée de Gwenaëlle, Justine et Fabijina chez les maternels, Valérie, Romain et Clément chez les maternels et Delphine en direction ont travaillé sur un projet d'animation complet pour cette année 2021-2022 sur le thème des «mondes fantastiques» .

L'année se découpera comme suit :

- ✓ **Période 1 (sept a oct.) :** la terre des supers héros
- ✓ **Période 2 (nov. à déc.) :** la forêt enchantée (elfes-fées-troll, Arthur et le mini-moys...)
- ✓ **Période 3 (janv. à février) :** la planète magique (Magie et sorciers)



- ✓ **Période 4 (mars à avril) :** A la conquête de la galaxie (Sciences fictions- espaces- Alien...)
- ✓ **Période 5 (mai à juillet) :** le royaume d'Atlantica (océans, Atlantide, animaux marins...)

Pour qui ? Tous les enfants sainghinois ou scolarisés à Sainghin en Mélantois de la TPS au CM2

Quand ? Tous les mercredis durant les périodes scolaires

Les horaires ?

Garderie : 7h30-8h30 et 16h30-18h30

ALSH : 8h30-12h et 13h30-16h30

Accueil échelonné : 8h30-9h et

13h30-13h45

Où ? Centre de vie périscolaire, Rue de stade

Comment s'inscrire ? Les inscriptions sont possibles soit par période soit à l'année scolaire. Pour toutes demandes d'inscription merci de contacter Marie Mockelyn à service-ecole@sainghin-en-melantois.fr

UNE NOUVELLE EQUIPE D'ANIMATEURS AUX CANTINE ET GARDERIE

Depuis octobre 2020, la Mairie embauche sur le temps scolaire 4 animateurs pour l'encadrement et le service cantine et les garderies.



Cette année, vous pouvez voir (de gauche à droite) :

▶ **CLEMENT** en garderie primaire matin/soir mais également en cantine pour les CM1-CM2 et les CE1-CE2

▶ **ROMAIN** en garderie primaire soir le mardi et vendredi et en cantine avec les CE1 et CE1-CE2

▶ **GWENAELLE** pour la cantine des CP

▶ **NICOLAS** en garderie maternelle matin/soir et en cantine avec les CE2-CM1

Vous pouvez aussi retrouver Clément, Gwenaëlle et Romain aux mercredis récréatifs



Ecole Antoine de Saint-Exupéry

L'école Antoine de Saint-Exupéry a ouvert une classe supplémentaire à la rentrée. Les enfants sont répartis entre : TPS/PS, PS/GS, MS/GS, CP, CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 avec 10 enseignantes, des AESH et des ATSEM pour veiller au meilleur épanouissement possible.

Une école c'est avant tout des êtres humains qui évoluent au fil de l'année, au fil des années.

Nous avons des élèves dont les parents ont été scolarisés à Sainghin,



nous encadrerons un jour des élèves dont nous aurons eu les parents dans nos classes.

Les enfants grandissent au sein de nos murs, certains déménagent et d'autres arrivent en cours de scolarité. Des amitiés se créent, parmi les enfants (mais pas seulement), des disputes ont lieu également et des réconciliations souvent.

Notre école est une société en miniature et nous devons y choyer les enfants car ce seront les adultes de demain. De leur bien-être aujourd'hui dépend l'avenir de notre société.

Nous avons pour cela une équipe soudée, pleine d'idées et de projets.

Nous avons le soutien de la municipalité ainsi que d'une APE dynamique et généreuse. Et nous avons surtout des enfants pleins d'énergie et prêts à vivre leur vie d'enfants.

Encadrer des enfants est un métier difficile : l'expérience du confinement a été une révélation pour certains, l'organisation d'un anniversaire avait déjà été un indice pour d'autres...

Mais c'est aussi un métier fabuleux, parsemé de petits mots :

- « **Quel métier voudrais-tu faire et pourquoi ?** »

- « **Moi, je voudrais être maîtresse comme toi pour donner du travail aux autres et les regarder travailler !** »



En circulant dans les couloirs pour visiter l'école, nous passons devant l'infirmerie

- « **C'est ta chambre ?** »

Pendant une leçon de découverte du monde, on parle des dinosaures :

- « **A cette époque, il y a très très longtemps, il n'y avait pas encore d'hommes sur la terre.** »

- « **Même pas toi ?** »

Je feuillète un dictionnaire devant les enfants, l'un me demande :

- « **Tu connais tous les mots qui sont dedans ?** »

Un autre réplique :

- « **Ben oui, sinon elle serait pas maîtresse !** »

- « **Métresse chéri d'Amour, je t'aime de tout mon cœur !** » m'a-t-on écrit récemment.

Comment donc ne pas revenir en forme à la rentrée ?

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et profité de bons moments en famille.

Petite précision, vous n'êtes pas en reste : à les écouter, chacun des enfants de l'école a les plus beaux et les meilleurs parents du monde. De cela aussi, profitez-en !

Valérie Dupuis pour l'équipe.



ECOLE SAINT-JOSEPH

Dans un contexte plus serein, chacun a retrouvé sa classe sous le soleil.

Les enfants, répartis dans les 8 classes de la TPS au CM2, étaient heureux de se retrouver, même si le masque était toujours là.

Premier événement pour cette rentrée : la municipalité a remis de manière officielle à chaque CE2, le **célèbre dictionnaire**, qui les accompagnera quelques années encore à l'école, où il est encore un support d'apprentissage.

Ce premier mois de septembre a été très riche, et a lancé notre projet d'année : « **Prendre soin de soi, de son corps, et de notre maison commune, la Terre.** »

Différents thèmes seront ainsi abordés :

- La santé et le bien-être, Connaître son corps,
- La place du sport dans nos vies
- Notre environnement pour Agir en tant qu'ambassadeur de la Terre en participant par exemple à l'action « Nettoyons la nature », et en se mobilisant pour le challenge éco mobilité d'octobre.
- Nous organiserons aussi le 12 novembre une journée sportive dans l'école en se mobilisant pour « Ela, Mets tes baskets et bats la maladie. »

Ainsi, nous avons accueilli avec plaisir **la calèche de l'association des Traits du Nord**, qui était chargée d'emmener des groupes d'enfants à l'école au pas des chevaux.



continuer de ramasser les papiers sur les chemins... mais aussi se respecter, soi-même et les autres.

Notre pastofil nous invite aussi à prendre soin de chacun, de s'émerveiller pour mieux respecter notre environnement, notre Terre.

Dans chaque classe, différentes interventions ou sorties enrichiront cette démarche ; sortie au forum des sciences, musée de la Piscine, initiation à des sports variés...

Nous souhaitons une belle année scolaire à chacun.

Notre école accueille les enfants de la toute petite section au CM2. Les inscriptions se font à partir de novembre. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03 20 41 12 97 ou par mail : contact@ecolesaintjoseph.com.

Bien sûr, cela ne s'arrête pas à ces moments ponctuels et doit se prolonger dans nos gestes aux quotidiens : avoir un goûter sans emballage, utiliser une gourde, manger le pain que l'on prend à la cantine, venir à l'école en vélo ou trottinette...



Les actions de l'APEL de l'école Saint-Joseph

Soirée de bienvenue des parents

Enfin une rentrée 2021 comme nous les aimons ! L'équipe APEL était heureuse de vous accueillir si nombreux à l'occasion de la soirée de bienvenue des parents. C'était un plaisir de se retrouver...



Suivez toute l'actualité de l'APEL sur Facebook :

www.facebook.com/apelsaintjosephsainghin/



A l'école, j'y vais autrement !

En partenariat avec l'association, les Traits du Nord. L'APEL a organisé 4 dates de ramassages scolaires en calèche sur Sainghin (les 20 et 21 septembre et 11 et 12 octobre). Un très beau moment de convivialité pour les enfants mais aussi l'occasion de rappeler notre engagement pour l'éco-mobilité. L'objectif étant de promouvoir les modes de transports doux pour se rendre à l'école (en vélo, à pied, en trottinette, à cheval...).



PRÉSERVER L'EAU ET L'ÉNERGIE : ON S'Y MET ?

Envie de vous engager pour le climat ? Rejoignez l'aventure « **Déclics** », un défi métropolitain écocitoyen pour réduire ses consommations.

Le défi ?

- ◆ Réduire en équipe vos consommations d'eau et d'énergie et économiser le plus d'énergie possible (au moins - 8%) entre décembre et avril.
- ◆ Prêt à réduire votre empreinte environnementale et baisser vos factures d'environ 200 € (foyer/an) ?
 - ✦ Le top départ sera donné le 1^{er} décembre !
- ◆ Vous pouvez également devenir ambassadeur de votre équipe. Formé par la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités, vous pourrez partager conseils et bons plans.
 - ✦ Rendez-vous sur l'actualité de la MEL pour en savoir plus et pour vous inscrire. Vous avez jusqu'au 15 novembre.



ALORS ON DANSE ?

L'application Danse ! est lancée. À télécharger pour voir et pratiquer la danse.

Cette application, portée par le Vivat et soutenue par la MEL, recense les lieux où voir et pratiquer la danse.

Je veux voir de la danse ! : Environ 40 structures de spectacles vivants de la région y ont inscrit tous leurs rendez-vous danse.

Je veux danser ! : Pour retrouver des pistes de pratique (stages enfants, adultes, ateliers, rendez-vous autour d'un spectacle...). Ou adoptez le rendez-vous quotidien de 11h11, à partir du samedi 18 septembre. Sport et art à la fois, la danse libère de l'énergie et la créativité. Let's dance !



➤ DECHETERIES

DECHETERIE MOBILE

Sur le parking du cimetière de 09h00 à 12h00.

DECHETERIE GENECH

Nous vous rappelons que depuis le 02 mai, les habitants d'Anstaing, Baisieux, Chéreng, Fretin, Gruson, Péronne-en-Mélantois, Sainghin-en-Mélantois et Tressin peuvent accéder à la déchèterie de Genech située rue Henri Conynck. Les habitants de ces communes doivent présenter un justificatif de domicile à l'entrée de la déchèterie pour pouvoir y accéder.

La déchèterie de Genech est accessible :

- du lundi au samedi de 9h à 11h45 et 13h à 18h45
- le dimanche de 9h à 11h45.

Il est possible d'y déposer 2m³ de déchet maximum par jour.

Plus d'informations sur la déchèterie de Genech : <https://www.pevelecarembault.fr/les-dechetteries>



SECURITE / VOLS A LA FAUSSE QUALITE

Un faux pompier qui entre chez vous pour vous voler. Un faux agent EDF qui vient repérer les objets de valeur. De faux policiers prétextant venir suite à une enquête vérifiant votre logement. Si vous avez déjà été victime de ce genre de méfait, c'est que vous avez « expérimenté » le vol par ruse dit également vol à la fausse qualité.

De nombreux autres scénarios sont exploités par ces malfaiteurs, qui ne sont que

rarement à cours d'imagination.

Veillez donc à respecter quelques simples recommandations :

- Évitez de faire pénétrer une personne inconnue dans votre domicile, quelle que soit la raison invoquée.
- Tout individu se présentant au domicile doit être annoncé et **présenter une carte professionnelle.**

- Vérifiez l'identité, même des personnes se prétendant de l'autorité publique, en demandant, par exemple, un numéro de téléphone officiel à appeler, permettant de confirmer l'identité de celui qui se présente.

En cas de comportement suspect, n'hésitez pas, faites le « 17 » ou le « 112 ».



LA POSTE

Nous avons été informés par la direction de la Poste que le bureau de Sainghin fermera définitivement ses portes le 29 octobre. Le magasin Carrefour Express devrait reprendre l'activité postale et colis (hors banque) courant novembre.

DES ELECTIONS AU COMPLEXE SPORTIF

Pandémie, respect des conditions sanitaires pour nos concitoyens, le Maire a vite pris la décision du déroulement des doubles élections départementales et régionales des 20 et 27 juin au complexe sportif. Ceci grâce à une mobilisation efficace des services techniques et de l'équipe administrative. La mise à contribution a démarré dès le jeudi précédent le 1^{er} tour.

Ainsi, métamorphose totale du complexe avec l'installation de 4 bureaux de vote et d'un plateau technique.

Cela a représenté deux jours de montage et un de démontage. Gros travail également de l'équipe administrative avec toute la logistique informatique et le transfert complet de l'activité électorale.



On peut tirer l'enseignement d'un double avantage de cette localisation : un lieu unique pour nos habitants, une proximité immédiate de l'équipe administrative pour les bureaux dans la gestion de problèmes pouvant subvenir. Grand bravo à nos équipes ainsi qu'aux bénévoles présents pour les permanences et au dépouillement.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

L'entreprise NICOLLIN est le nouveau prestataire de la MEL à compter du 01 octobre.

Les particuliers auront la possibilité de faire une demande de rendez-vous pour la collecte d'au moins 0.5 m³ d'encombrants auprès de l'entreprise :

- Grâce au site internet « encombrantssurrendezvous.fr/particulier » pour effectuer une demande en ligne 24h/24 - 365 jours par an.
- Par téléphone via le numéro vert 0 805 288 396 accessible du lundi au vendredi de 8h à 17h sans interruption.

Le particulier pourra prendre autant de rendez-vous que nécessaire. Le délai entre la demande de rendez-vous et la collecte sera de 6 jours ouvrés contre 3 semaines précédemment. Un rendez-vous dans un délai de 48 heures sera désormais possible, dans le cas de décès ou de déménagement urgent. Le particulier aura la possibilité de choisir entre deux créneaux : le matin entre 7h et 13h ou l'après-midi 13h et 18h.

Lors de la prise de rendez-vous, le particulier devra mentionner la typologie des déchets et la volumétrie, choisir un jour et un créneau. Il se verra ensuite attribué un numéro de rendez-vous avec mention du volume estimé à collecter. Un SMS de confirmation sera envoyé 48 heures avant la prestation pour les rendez-vous fixés plus de 3 jours à l'avance.

Les encombrants devront être déposés sur le trottoir accompagnés d'un papier mentionnant le numéro de dossier au plus tôt la veille. La présence du demandeur, quoique souhaitée, n'est pas obligatoire durant l'opération de collecte.

COLLECTE DE VOS DÉCHETS ENCOMBRANTS ÇA CHANGE !

Plus facile, plus rapide !

www.encombrantssurrendezvous.com

ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS

Pour plus de renseignements
0 805 288 396 www.mel.fr

MEL MÉTROPOLÉ EUROPEENNE DE LILLE

➤ PERMANENCE ADMINISTRATIVE

Mme DEKENS assure sur rendez-vous une permanence pour tout problème administratif (CAF - CMU - RSA etc...) Ces permanences se passent le mercredi de 9h à 10h.

- **Novembre : les 03, 10 et 24**
- **Décembre : les 01 et 15**

En cas de problème social, veuillez-vous rapprocher de l'UTPAS de Cysoing au 03 59 73 94 40

▶ RAPPEL CIVISME

RAPPEL ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En toutes circonstances, les propriétaires ou locataires sont tenus de maintenir en parfait état de propreté les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. En temps de neige et/ou verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige sur leur trottoir, et jeter sable ou cendres ou sel sur celui-ci.

RAPPEL SUR LES DEPOTS SAUVAGES ET LE BRULAGE DE DECHET

(Art. 84 du Règlement Sanitaire départementale du Nord)
Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères

sont interdits. Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel est interdit.

RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES

Les engins équipés de moteurs bruyants, tels qu'engins de chantier, tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses peuvent être utilisés :
En semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h
Exceptés les équipes des ateliers municipaux pour des raisons de service public

NOVEMBRE

◆ JEUDI 11

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918 - DEPOT DE GERBE SUIVI D'UN LACHER DE PIGEONS PAR LA SOCIETE COLOMBOPHILE « LA PATRIE » - REMISE DES PRIX MAISONS FLEURIES

◆ SAMEDI 20 – DIMANCHE 21

EXPOSITION PEINTURES ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION « ART ET PASSION » - SALLE DES FETES

◆ SAMEDI 27

COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

DÉCEMBRE

◆ VENDREDI 3 – SAMEDI 4 – DIMANCHE 5

1000 NOTES EN MELANTOIS - EGLISE SAINT-NICOLAS

◆ DIMANCHE 05

JOURNEE NATIONALE D'HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » DE LA GUERRE D'ALGERIE, DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE
DEPOT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS

◆ SAMEDI 11 – DIMANCHE 12

MARCHE DE NOEL - SALLE DES FETES

◆ MARDI 14

FETE DES ECOLES - SPECTACLE - SALLE DES FETES

◆ SAMEDI 18

CH'TI REPAS DU BASKET CLUB - SALLE DES FETES

◆ SAMEDI 18

INTRA CLUB DE NOEL - JUDO CLUB - COMPLEXE SPORTIF

JANVIER 2022

◆ VENDREDI 07 - 18h30

CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE



Marché de Noël

◆ Samedi 11 et dimanche 12 décembre.
◆ Salle des fêtes

25^{ème} Marché de Noël
Nous vous y attendons nombreux.

* (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)



433, rue du Maréchal Leclerc – 59262 SAINGHIN EN MELANTOIS
Tél. : 03.20.61.90.30 - E-mail : mairie@sainghin-en-melantois.fr
www.sainghin-en-melantois.fr